

Mes amis des provinces de l'Atlantique, à juste titre, ont critiqué très sévèrement l'abolition du ministère des Pêches qui résulte du bill. Je partage et appuie leurs réserves. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a fait clairement ressortir l'importance de cette industrie et, tout particulièrement, son importance pour ceux qui y sont directement engagés. Par tradition, la vie économique du Canada se fonde sur l'agriculture et la pêche. Ces industries continuent de représenter notre potentiel de grand pays commerçant. A mon avis, elles doivent conserver cette distinction et ne pas être dégradées en aucune manière. Ces industries sont exposées à bien des fluctuations auxquelles ne sont pas soumises les autres industries, c'est pourquoi il faut les renforcer et non les affaiblir, grâce à l'aide et à la protection du gouvernement.

• (8.40 p.m.)

Et que voyons-nous? Nous voyons réduire à rien et enterrer le ministère des Pêcheries dans le nouveau ministère. Le ministère de l'Agriculture est fragmenté au point de disparaître du fait du partage des responsabilités entre le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de l'Agriculture. La charge de ce ministère n'est, à peu de chose près, qu'un titre. En ce qui concerne l'agriculture, mes collègues des provinces de l'Atlantique se sont demandés pourquoi on n'avait pas enterré le ministère de l'Agriculture dans ce bill omnibus, tout comme le ministère des Pêcheries. Quand on étudie les statistiques de 1969, comme le fait remarquer *Canadian Farm Economics*, on est troublé d'apprendre que cette année-là, pour la première fois dans l'histoire du Canada, notre pays est devenu un importateur de produits agricoles. J'aimerais que ces chiffres soient consignés mais je crains que le Règlement ne s'y oppose.

Ceci est choquant et incroyable dans un pays qui possède la base agricole, les connaissances technologiques et la capacité de production que nous avons. Cela constitue indiscutablement une accusation irréfutable à l'encontre de la politique agricole du gouvernement. C'est arrivé un an et demi après qu'il eut pris le pouvoir. Le député de South Western Nova (M. Comeau) demandait pourquoi l'agriculture ne faisait pas partie du nouveau ministère de l'Environnement. Bien que le ministère de l'Agriculture existe toujours, il a été émasculé au point de perdre toute importance. L'agriculture n'est pas considérée comme un problème prioritaire ni un actif national. Le gouvernement cherche à réduire cette dernière à des proportions «gouvernables».

La réalité brutale, un aspect de la vie publique que le gouvernement se refuse à envisager d'habitude, c'est que ce bill de réorganisation élude les problèmes aigus de notre époque. Il favorise les structures et les privilèges qui permettent déjà à l'exécutif les faux-fuyants, l'indécision et l'arbitraire. Les problèmes relatifs à notre vie urbaine ou rurale, l'habitation, les transports, le plein emploi et le contrôle du milieu, pour être résolus, exigent des décisions difficiles. La démocratie requiert que les décisions difficiles soient prises en public.

S'il s'agissait d'une réorganisation honnête et globale du gouvernement dans l'optique de notions nouvelles du gouvernement en action, différant de celles qui caractérisent le gouvernement actuel, j'applaudirais peut-être au bill. Cependant, il n'en est rien. Le gouvernement ne

voulait pas et ne semble pas vouloir présenter une mesure législative proposant des solutions précises à ces problèmes. A vrai dire, on nous demande de créer des structures sans pouvoir juger de la doctrine et des objectifs qui les inspirent.

Les préparatifs d'une guerre, qu'il s'agisse de combattre la pollution ou la pauvreté, doivent être faits publiquement. Cependant, la stratégie et les tactiques seront arrêtées privément. Je rejette le procédé. C'est une aberration et une déformation du gouvernement démocratique. Le Parlement peut déléguer l'administration dans la poursuite d'un objectif, mais il ne peut déléguer son autorité lorsqu'il s'agit d'établir des objectifs et de choisir, comme il se doit, les moyens. Cependant, c'est ce que le gouvernement demande sans cesse au Parlement. Il nous demande de nous associer aux lieux communs, mais il se ménage les choix, des choix qui seront rejetés ou adoptés en secret. C'est ce qu'on substitue forcément à un gouvernement énergique et démocratique. Un gouvernement énergique et démocratique prend des décisions franches. Ce n'est pas ce qu'on nous donne.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, certains aspects du bill C-207 présentent un intérêt vital pour les citoyens de ma circonscription. J'ai parlé de la création du ministère de l'Environnement. Je crois qu'il s'agit là d'un pas décisif en avant. Si on lui donne les moyens d'atteindre ces objectifs, le nouveau ministère pourra jouer un rôle important dans la solution de la crise écologique que nous connaissons.

Je ne veux pas me dissocier des critiques formulées, avec juste raison, par mes collègues à l'encontre de ce mélange de questions différentes dans un même bill. C'est très regrettable, mais c'est un aspect dont je ne traiterai pas. Je m'arrêterai plutôt au sujet de la pollution de l'environnement, particulièrement dans la mesure où elle touche des régions comme celle que je représente, l'agglomération urbaine de Toronto. Il est devenu banal de dire que notre mode de vie a eu pour résultat inattendu de mettre en danger la vie animale et végétale et de détruire le milieu dont dépend la qualité de la vie humaine. Les avertissements n'ont pas manqué. Au cours de ce débat, le député de Kootenay-Ouest (M. Harding) a attiré notre attention sur une déclaration des Nations Unies qui, en 1968, contenait un avertissement des plus explicites en la matière. Je ne répéterai pas ses propos.

Voilà un avertissement dont nous devrions dûment tenir compte. Il indique bien que la crise sévit à l'échelle mondiale. On y mentionne l'explosion démographique mondiale, la disproportion entre une technologie puissante et efficace et les besoins de l'écologie, la dégradation des terres arables, la croissance désordonnée des villes, la diminution des superficies disponibles et l'accroissement du risque de disparition de plusieurs formes de vie animale et végétale.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), alors qu'il était premier ministre suppléant tout récemment, a déposé un rapport sur la pollution du lac Érié et du lac Ontario, qui est une étude générale et complète de la Commission mixte internationale. Le lac Ontario et le lac Érié sont deux des plus grands lacs d'eau douce du monde. Même si le rapport porte sur une partie du pays, des problèmes semblables ont surgi dans presque tous les grands cours d'eau et les lacs d'eau